

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Les jeunes adultes qui ont fréquenté une école secondaire de langue française ont-ils poursuivi leurs études postsecondaires en français? Regard sur la situation au Canada hors Québec en 2021

par Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 8 octobre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Cette étude a été réalisée grâce au soutien de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

Table des matières

Note de reconnaissance	3
1. Introduction.....	5
2. Concepts et méthodes.....	5
Population cible	6
Les établissements postsecondaires de langue française ou bilingues	6
3. Inscriptions et études postsecondaires	6
Inscriptions collégiales.....	7
Inscriptions universitaires.....	8
4. Situation des jeunes adultes après leur inscription.....	10
Mobilité interprovinciale	10
Insertion en emploi.....	10
Surqualification	11
Utilisation du français au travail	11
Autres formations postsecondaires	12
5. Conclusion	12
6. Annexe.....	14

Les jeunes adultes qui ont fréquenté une école secondaire de langue française ont-ils poursuivi leurs études postsecondaires en français? Regard sur la situation au Canada hors Québec en 2021

par Étienne Lemyre

1. Introduction

La disponibilité de travailleurs et travailleuses bilingues ou pouvant travailler en français est un enjeu souvent évoqué à l'extérieur du Québec, où le français est une langue officielle du Canada en situation minoritaire. En effet, les employeurs qui font du bilinguisme une exigence pour certains de leurs postes sont plus susceptibles d'éprouver des difficultés de recrutement¹, et le besoin en main-d'œuvre en mesure de travailler en français est régulièrement souligné dans plusieurs domaines, dont ceux de l'éducation et de la santé².

Dans ce contexte, la formation postsecondaire en français et l'insertion en emploi des jeunes adultes pouvant utiliser le français au travail revêtent une importance toute particulière. Au Canada hors Québec, les personnes ayant étudié dans un établissement postsecondaire de langue française sont plus susceptibles de travailler principalement en français après leurs études³. Toutefois, plusieurs jeunes adultes ayant fréquenté une école secondaire de langue française poursuivent leurs études collégiales ou universitaires dans des établissements de langue anglaise⁴.

Plusieurs motifs peuvent guider le choix d'un établissement postsecondaire, et la possibilité de réaliser des études postsecondaires dans un établissement de langue française varie en fonction des programmes, des domaines d'études et des régions. Selon l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022⁵, les parents des adolescents en situation minoritaire⁶ invoquent principalement des motifs identitaires et l'importance d'étudier dans la langue officielle minoritaire comme raisons pour que ces derniers aient l'intention de poursuivre des études postsecondaires en français.

À partir de l'appariement du Système d'information sur les étudiants postsecondaires au Recensement de la population de 2021, cette étude vise à faire l'examen rétrospectif des parcours scolaires et de l'insertion professionnelle d'une cohorte de jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021. En particulier, cette étude vise à déterminer dans quelle mesure ces derniers, après avoir étudié au secondaire en français, ont poursuivi leurs études postsecondaires au sein d'établissements de langue française ou bilingues, en fonction de leur région de résidence et de leur domaine d'études. Ce faisant, cette étude permettra de cibler des régions et des domaines d'études où l'offre de formation postsecondaire en français pourrait être développée.

2. Concepts et méthodes

Cette étude repose sur l'appariement du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) au Recensement de la population de 2021.

Le SIEP est une base de données administrative contenant des renseignements sur les effectifs et les diplômés des collèges et universités publics du Canada. À partir de renseignements du Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux, ces établissements postsecondaires peuvent être catégorisés en fonction de leur langue d'enseignement.

1. STATISTIQUE CANADA. 2024. « Plus de 1 établissement du secteur privé sur 6 exigeant le bilinguisme prévoit des difficultés à recruter du personnel bilingue », *Le Quotidien*.
2. PAEZ SILVA, Alejandro et Louis CORNELISSEN. 2021. « Connaissance et utilisation de la langue officielle minoritaire au travail par les travailleurs de la santé, 2001 à 2016 », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*.
3. LEMYRE, Étienne. 2022. « La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues », *Regards sur la société canadienne*.
4. LEMYRE, Étienne. 2025. « L'usage des langues officielles à la maison selon le parcours scolaire au Canada », *Regards sur la société canadienne*.
5. PEPIN-FILION, Dominique, Louis CORNELISSEN et Étienne LEMYRE. 2024. « Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 », *Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration*.
6. C'est-à-dire des adolescents âgés de 14 à 17 ans ayant un parent de langue française ou qui étaient admissibles à l'enseignement primaire et secondaire en français. Voir l'infographie « [L'instruction dans la langue officielle minoritaire : intentions des parents pour leurs enfants](#) ».

En 2021, le recensement de la population contenait pour la toute première fois des questions sur la langue d'enseignement au primaire et au secondaire pour la scolarité effectuée au Canada. Les données censitaires permettent donc de déterminer rétrospectivement la participation dans les programmes réguliers de langue française au Canada parmi les adultes qui résidaient à l'extérieur du Québec en 2021. Combinés aux renseignements du SIEP sur la scolarité postsecondaire, cet ensemble de données fournit de l'information rétrospective sur les parcours scolaires des adultes selon la langue des établissements scolaires fréquentés.

Population cible

Cette étude examine les parcours scolaires d'environ 49 000 jeunes adultes qui résidaient au Canada hors Québec à la fois en 2016 et en 2021. En particulier, l'étude inclut les personnes qui ont participé, au secondaire, à un programme régulier de langue française au Canada pendant au moins une année, et dont la première inscription postsecondaire était dans un établissement public situé au Canada hors Québec, entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021. Les inscriptions aux formations hors programme sont exclues de cette étude, de même que les jeunes adultes dont la première inscription postsecondaire a eu lieu dans un établissement situé au Québec⁷.

Les résultats de cette étude sont présentés en fonction de la province de résidence des jeunes adultes cinq années avant le Recensement de 2021, soit en mai 2016, avant leur première inscription dans un établissement postsecondaire. L'étude n'inclut que les jeunes adultes qui étaient citoyens canadiens. Bien que cette étude porte sur des jeunes adultes qui étaient âgés de 18 à 30 ans en 2021, la vaste majorité (93 %) des personnes dans la population cible étaient âgées de 18 à 23 ans. En annexe, le tableau A.1 fournit plus de renseignements sur les caractéristiques linguistiques des jeunes adultes de la population cible, par région.

Les établissements postsecondaires de langue française ou bilingues

Dans cette étude, les établissements postsecondaires de langue française ou bilingues sont des collèges et universités publics⁸ dont le campus principal est situé au Canada à l'extérieur du Québec, et où le français est l'une des langues d'enseignement ou la seule langue d'enseignement dans au moins un campus⁹. Les données sur lesquelles reposent cette étude ne permettent pas de déterminer la langue des programmes suivis par les étudiants ayant fréquenté des établissements postsecondaires bilingues, où le français et l'anglais sont des langues d'enseignement. Toutefois, l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 montre que 70 %¹⁰ des adultes de langue française qui fréquentaient un établissement postsecondaire bilingue suivaient principalement des cours en français ou étudiaient aussi souvent en français qu'en anglais.

3. Inscriptions et études postsecondaires

Après avoir fréquenté une école secondaire de langue française, les jeunes adultes qui poursuivent des études postsecondaires peuvent s'orienter vers un programme d'études offert dans un collège ou une université de langue française ou bilingue, ou plutôt poursuivre des études dans un établissement de langue anglaise. La proportion de jeunes adultes qui se sont inscrits dans un établissement de langue française ou bilingue variait grandement d'une région à l'autre du pays, de même qu'en fonction du domaine d'études et de l'ordre d'enseignement (collégial ou universitaire).

7. Après des études secondaires en français au Canada hors Québec, certaines personnes effectuent leur première inscription postsecondaire dans un établissement situé au Québec, et déménagent ensuite dans cette province. Cependant, les données utilisées dans cette étude ne permettent pas d'examiner le phénomène, car le Recensement de 2021 recueillait de l'information sur les études primaires et secondaires en français uniquement auprès des personnes qui résidaient toujours au Canada hors Québec au moment du recensement.

8. Les établissements inclus dans le Système d'information sur les étudiants postsecondaires reçoivent du financement d'un ministère de l'éducation provincial ou territorial.

9. Au collégial, il s'agit du Collège de l'Île (Î.-P.-É.), du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (N.-B.), du Collège de technologie forestière des Maritimes (N.-B.), du Collège Boréal (Ont.), du Collège La Cité (Ont.) et de l'École technique et professionnelle (Man.). À l'université, il s'agit de l'Université Sainte-Anne (N.-É.), de l'Université de Moncton (N.-B.), de l'Université Laurentienne (incluant l'Université de Sudbury) (Ont.), de l'Université de Hearst (Ont.), de l'Université d'Ottawa (Ont.), de l'Université Saint-Paul (Ont.), de l'Université York (Ont.), de l'Université de Saint-Boniface (Man.), de l'Université de Regina (Sask.), de l'Université de l'Alberta (Alb.) et de l'Université Simon Fraser (C.-B.).

10. Veuillez utiliser ce pourcentage avec prudence.

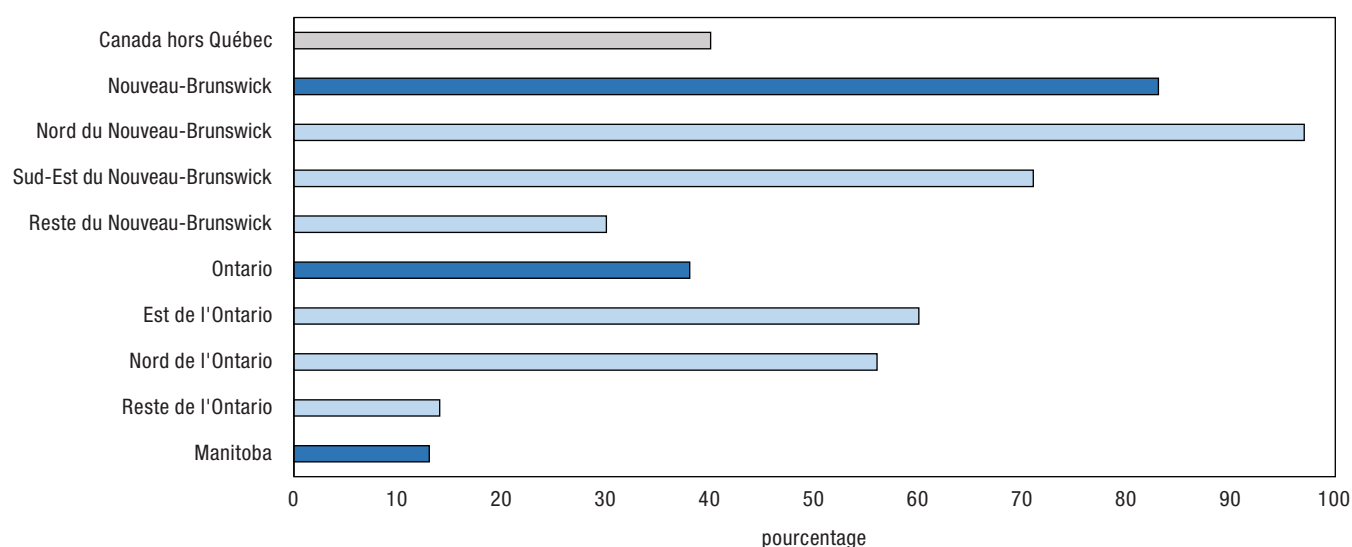
Inscriptions collégiales

En 2021, on dénombrait 20 000 jeunes adultes au Canada hors Québec qui, après des études secondaires en français, ont effectué leur première inscription postsecondaire dans un établissement collégial entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021. Parmi eux, 40 % ont choisi un collège de langue française.

Dans les territoires et dans les provinces du Canada hors Québec autres que le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba, une faible proportion de jeunes adultes qui se sont inscrits dans un collège ont opté pour un collège de langue française (2 %). Dans les trois provinces mentionnées ci-dessus la proportion de jeunes adultes s'étant inscrits à un collège de langue française était comparativement plus élevée, mais variait grandement d'une région à l'autre, se chiffrant par exemple à 14 % dans les régions de l'Ontario autres que l'Est ontarien et le Nord ontarien et à 97 % dans le Nord du Nouveau-Brunswick.

Graphique 3.1

Proportion des personnes inscrites au collégial qui ont choisi un établissement de langue française, selon le lieu de résidence en 2016



Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription postsecondaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. En raison des petits nombres, les résultats ne sont pas montrés ni pour les provinces de l'Atlantique hors Nouveau-Brunswick, ni pour les provinces de l'Ouest canadien hors Manitoba, ni pour les territoires.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires au Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tout près de la totalité des jeunes adultes qui se sont inscrits dans un collège de langue française ont choisi un établissement se trouvant dans la même province que celle où ils résidaient en 2016 (99 %), et n'ont donc pas quitté leur province de résidence pour leurs études¹¹.

Au Nouveau-Brunswick¹², la proportion de jeunes adultes qui se sont inscrits dans un collège de langue française variait en fonction du domaine d'études¹³. Les personnes inscrites à un programme dans le domaine des arts et des sciences humaines (49 %) ou dans le domaine des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) (70 %) étaient moins susceptibles d'avoir choisi un collège de langue française que les personnes inscrites à un programme dans un domaine d'étude axé sur les services aux personnes et aux autres métiers¹⁴ (86 %), comme les domaines de la santé, de l'éducation et du droit. En annexe, un tableau fournit plus de résultats sur les inscriptions collégiales des jeunes adultes du Nouveau-Brunswick en fonction du domaine d'études.

11. Cependant, dans les provinces où ne se situe pas de collège de langue française, la totalité des jeunes adultes qui se sont inscrits dans un collège de langue française ont choisi un établissement situé à l'extérieur de leur province de résidence.

12. En raison des petits nombres et des données parcellaires sur les domaines d'étude au collégial, il n'est pas possible de déterminer de façon systématique la répartition des personnes inscrites dans un collège en fonction du domaine d'études parmi les jeunes adultes des autres provinces et des territoires.

13. Selon la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, les résultats sont montrés uniquement pour une sélection de domaines d'études et certains domaines d'études ont dû être combinés.

14. Il s'agit de programmes dans les domaines du droit (professions connexes et études du droit), des soins de santé, de l'éducation et de l'enseignement, ou des métiers, services, ressources naturelles et conservation (incluant le travail social et les programmes connexes).

Pourquoi choisir de faire des études postsecondaires en anglais plutôt qu'en français?

L'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 contient des résultats sur les raisons ayant motivé le choix de faire des études postsecondaires en français ou en anglais parmi les adultes d'expression française¹⁵.

La principale raison invoquée par les adultes de langue française pour avoir choisi de faire des études postsecondaires en anglais est le fait que le programme d'études d'intérêt était uniquement offert en anglais. Cette raison était mise de l'avant par 54 % des adultes d'expression française ayant fait des études collégiales en anglais et par 40 % de ceux qui ont fait des études universitaires en anglais (au baccalauréat).

Par ailleurs, la raison la plus fréquemment invoquée par les adultes de langue française qui ont fait des études collégiales en français durant leur parcours scolaire est d'être plus à l'aise d'étudier en français (60 %)¹⁶. Cette même raison était citée par 47 % des adultes de langue française qui ont réalisé un programme de baccalauréat en français. Plus de la moitié de ces derniers invoquaient également des raisons identitaires (53 %) comme ayant motivé leur choix d'étudier en français.

Inscriptions universitaires

En 2021, il y avait 29 000 jeunes adultes au Canada hors Québec qui avaient effectué leur première inscription postsecondaire dans un établissement universitaire entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021, ce après avoir étudié dans une école secondaire de langue française. Parmi eux, 45 % ont choisi une université de langue française ou bilingue.

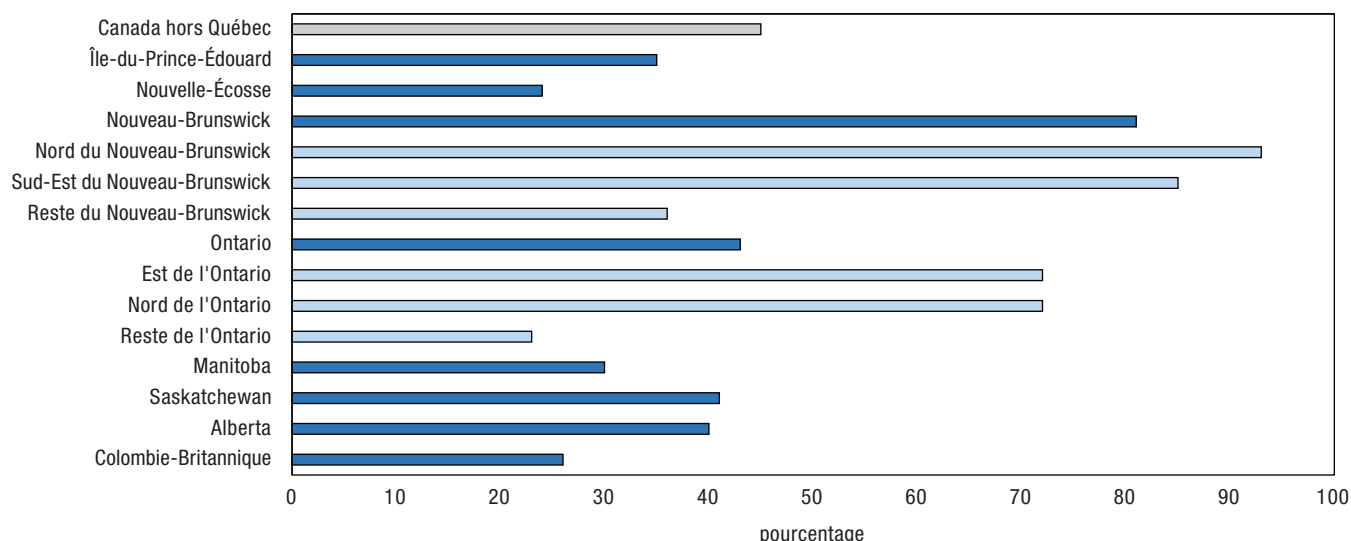
La proportion de jeunes adultes inscrits à l'université qui avaient choisi un établissement de langue française ou bilingue était particulièrement élevée dans le Nord (93 %) et le Sud-Est (85 %) du Nouveau-Brunswick, de même que dans l'Est (72 %) et le Nord (72 %) ontarien. Une proportion plus faible de jeunes adultes ont choisi une université de langue française ou bilingue en Colombie-Britannique (26 %) et dans les régions de l'Ontario autres que le Nord et l'Est ontarien (23 %).

15. Pour obtenir plus de renseignements sur la définition de la population d'expression française dans l'EPLOSM, consultez le guide de l'utilisateur.

16. Veuillez utiliser ce pourcentage avec prudence.

Graphique 3.2

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon le lieu de résidence en 2016



Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription postsecondaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. En raison des petits nombres, Terre-Neuve-et-Labrador et les territoires ne sont pas montrés. **Sources :** Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires au Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Un jeune adulte sur vingt qui s'est inscrit dans une université de langue française ou bilingue a choisi un établissement situé dans une province différente de celle où il résidait en 2016. C'était le cas de 46 % des jeunes adultes de la Nouvelle-Écosse qui ont poursuivi des études universitaires dans un établissement de langue française ou bilingue et de 34 % de ceux qui résidaient en Saskatchewan. À l'inverse, une plus faible proportion des jeunes adultes de l'Alberta (9 %), de la Colombie-Britannique (8 %), du Nouveau-Brunswick (6 %) et de l'Ontario (1 %) se sont inscrits à une université de langue française ou bilingue située dans une province différente de celle où ils résidaient en 2016¹⁷.

Parmi les jeunes adultes qui se sont inscrits à une université de langue française ou bilingue située dans une autre province que leur province de résidence, les principales provinces de destination étaient l'Ontario (48 %), le Nouveau-Brunswick (23 %) et la Nouvelle-Écosse (15 %)¹⁸.

La proportion de jeunes adultes qui se sont inscrits dans une université de langue française ou bilingue variait aussi en fonction du domaine d'études. Dans plusieurs provinces, la proportion de jeunes adultes ayant choisi une université de langue française ou bilingue était plus élevée parmi ceux qui se dirigeaient dans un programme dans le domaine de la santé, des arts, du commerce, des sciences humaines, de l'éducation ou des sciences sociales (SACHES) que parmi les jeunes adultes inscrits à un programme dans le domaine des STIM. C'était le cas au Nouveau-Brunswick (85 % pour les personnes inscrites dans un programme dans le domaine des SACHES et 68 % pour les personnes inscrites dans un programme dans le domaine des STIM), en Ontario (48 % et 35 %), en Saskatchewan (47 % et 29 %) et en Colombie-Britannique (29 % et 21 %).

Les jeunes adultes se dirigeant dans des domaines d'étude axés sur les services aux personnes et les autres métiers (comme les domaines de la santé, de l'éducation et du droit) étaient nettement plus susceptibles que la moyenne de choisir une université de langue française ou bilingue au Nouveau-Brunswick (97 %), en Ontario (53 %), au Manitoba (75 %), en Saskatchewan (67 %) et en Alberta (59 %).

17. En raison des petits nombres, les résultats ne sont pas montrés pour le Manitoba. Par ailleurs, dans les territoires de même que dans les provinces où ne se trouvait pas d'université de langue française ou bilingue, tous les jeunes adultes qui se sont inscrits dans une telle université ont choisi un établissement situé à l'extérieur de leur province de résidence.

18. Excluant les jeunes adultes dont la première inscription était dans une université située au Québec, lesquels ne font pas partie de cette étude.

Les tableaux en annexe fournissent plus de renseignements sur les inscriptions des jeunes adultes aux universités de langue française ou bilingues en fonction du domaine d'études¹⁹.

Les choix en matière d'établissements postsecondaires des jeunes adultes ayant participé à un programme d'immersion en français au primaire ou au secondaire

Les jeunes adultes ayant participé à un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise au primaire ou au secondaire étaient un peu plus susceptibles de s'être inscrits dans une université de langue française ou bilingue (17 %) que les adultes n'ayant pas été scolarisés en français, ni au primaire ni au secondaire (16 %). Cet écart était plus prononcé en Ontario (19 % et 15 %), au Manitoba (8 % et 2 %) et en Alberta (28 % et 23 %).

Dans certains domaines d'études, les jeunes adultes ayant participé à un programme d'immersion en français étaient plus susceptibles que les adultes n'ayant pas étudié en français au primaire ou au secondaire de s'inscrire dans une université de langue française ou bilingue. C'était par exemple le cas dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement (43 % comparativement à 37 %) et des sciences sociales et de comportement (25 % et 21 %).

Au collégial, seul un petit nombre de jeunes adultes qui ont suivi un programme d'immersion en français ont choisi de fréquenter un collège de langue française.

4. Situation des jeunes adultes après leur inscription

Les jeunes adultes ayant étudié au secondaire en français qui se sont inscrits dans un établissement postsecondaire du Canada hors Québec entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 étaient dans une variété de situations en 2021. En particulier, environ un cinquième avaient obtenu un titre postsecondaire (21 %). À certains égards, la situation socioprofessionnelle de ces diplômés variait en fonction de la langue d'enseignement du collège ou de l'université de leur première inscription postsecondaire.

Mobilité interprovinciale

Après l'obtention de leur diplôme, certificat ou grade, certains diplômés postsecondaires déménagent dans une autre province, par exemple afin d'obtenir un emploi ou pour retourner dans leur province d'origine. Cela peut représenter une perte de main-d'œuvre formée et habilitée à travailler en français pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire où ces diplômés ont étudié²⁰. Il y avait relativement peu de mobilité interprovinciale parmi les diplômés au sein de la population à l'étude, car leur obtention d'un titre postsecondaire est récente. En 2021, 97 % des jeunes diplômés qui avaient fréquenté un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue résidaient toujours dans la même province que celle où ils avaient étudié. Cette proportion était similaire parmi les jeunes diplômés qui avaient fréquenté un établissement de langue anglaise (96 %).

Insertion en emploi

La proportion de jeunes diplômés qui occupaient un emploi pendant la semaine de référence du Recensement de 2021 (taux d'emploi) était similaire parmi ceux ayant fréquenté un établissement de langue française ou bilingue (68 %) et ceux ayant fréquenté un établissement de langue anglaise (67 %). Il y avait toutefois certaines différences selon la région.

19. Les nombres de personnes s'étant inscrites à l'université après des études secondaires en français à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et dans les territoires sont trop petits afin de présenter la proportion d'entre eux qui se sont dirigés vers une université de langue française ou bilingue, en fonction du domaine d'études.

20. FRENETTE, Marc. 2024. « Maintien en poste et recrutement de jeunes travailleurs qualifiés de langue officielle minoritaire dans les provinces canadiennes », *Rapports économiques et sociaux*, 4(6).

Au Nouveau-Brunswick, les jeunes diplômés ayant étudié dans un établissement de langue française ou bilingue (58 %) avaient un taux d'emploi inférieur à celui des personnes ayant étudié dans un établissement de langue anglaise (72 %)²¹. La situation inverse était observée en Ontario (75 % et 64 %, respectivement) et dans les provinces de l'Ouest canadien et les territoires (78 % et 73 %, respectivement).

Plusieurs raisons peuvent expliquer les écarts observés, dont la situation de l'emploi dans les régions de résidence spécifiques des jeunes adultes.

Surqualification

La surqualification est une situation où une personne occupe un emploi dont les exigences en matière de scolarité sont inférieures à la scolarité atteinte par la personne. Les jeunes diplômés sont plus susceptibles d'être en situation de surqualification, étant au début de leur carrière, or cette situation peut n'être que transitoire²². Dans cette étude, la surqualification correspond à la proportion de diplômés postsecondaires occupant un emploi n'exigeant pas de formation postsecondaire²³ selon la classification nationale des professions²⁴. Parmi les jeunes diplômés qui occupaient un emploi en 2021, les taux de surqualification étaient légèrement plus faibles parmi les diplômés ayant fréquenté un établissement de langue française ou bilingue (34 %) comparativement à ceux ayant fréquenté un établissement de langue anglaise (41 %). De tels écarts étaient observés à la fois parmi les diplômés collégiaux (34 % et 42 %) et universitaires (34 % et 38 %).

Utilisation du français au travail

Parmi les jeunes diplômés qui occupaient un emploi en 2021, ceux qui avaient fréquenté un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue étaient nettement plus susceptibles d'utiliser le français le plus souvent dans leur milieu de travail (54 %) comparativement aux jeunes adultes ayant fréquenté un établissement de langue anglaise (10 %). Ces proportions étaient plus élevées au Nouveau-Brunswick, où 84 % des jeunes diplômés qui avaient fréquenté un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue utilisaient le français le plus souvent au travail, alors que c'était le cas de moins de la moitié ceux qui avaient fréquenté un établissement de langue anglaise (46 %).

21. Cet écart est principalement attribuable aux personnes s'étant inscrites dans un programme de niveau collégial.

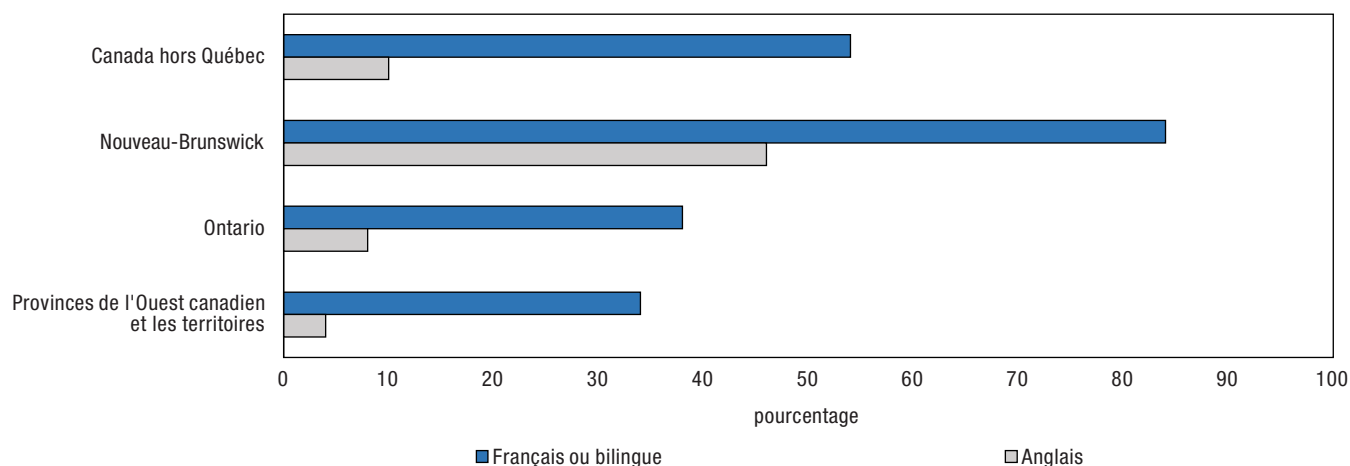
22. CORNELISSEN, Louis et Martin TURCOTTE. 2020. « La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants », *Regards sur la société canadienne*.

23. Dans cette étude, la forte majorité des jeunes adultes qui ont obtenu un certificat, diplôme ou grade postsecondaire n'ont obtenu qu'un seul titre postsecondaire.

24. En particulier, la catégorisation des professions en fonction de la formation, des études et de l'expérience et des responsabilités (FEER).

Graphique 4.1

Utilisation du français le plus souvent au travail en 2021 par les diplômés, selon la langue d'enseignement de l'établissement postsecondaire fréquenté et le lieu de résidence en 2016



Notes : Parmi les jeunes diplômés âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription postsecondaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Seuls les diplômés occupant un emploi lors de la semaine de référence du Recensement de 2021 sont inclus.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires au Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômés internationaux.

Autres formations postsecondaires

Certains jeunes adultes poursuivent leurs études postsecondaires dans un autre programme après l'obtention d'un premier titre postsecondaire. La proportion de jeunes diplômés qui choisissent un second programme d'études offert par un établissement postsecondaire où la langue d'enseignement est la même qu'à leur premier établissement est un peu plus élevée parmi ceux ayant étudié dans un établissement de langue anglaise (94 %) que parmi les jeunes diplômés ayant fréquenté un établissement de langue française ou bilingue (89 %). Une telle différence était observée parmi les diplômés collégiaux et universitaires.

5. Conclusion

L'offre de cours et de programmes postsecondaires en français varie en fonction des régions du Canada hors Québec. Ainsi, les résultats de cette étude ont montré qu'après avoir fréquenté une école secondaire de langue française, les parcours postsecondaires des jeunes adultes varient en fonction de leur région de résidence et de leur domaine d'études.

À l'extérieur de certaines régions du Nouveau-Brunswick (Nord, Sud-Est) et de l'Ontario (Nord, Est), bien en deçà de la moitié des jeunes adultes qui ont fréquenté une école secondaire de langue française ont choisi de s'inscrire dans un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue. Qui plus est, les jeunes adultes poursuivant des études collégiales étaient moins susceptibles d'opter pour un établissement de langue française ou bilingue que les jeunes adultes poursuivant des études universitaires, excepté dans le Nord du Nouveau-Brunswick.

Les jeunes adultes choisissant d'étudier dans un domaine des STIM étaient moins susceptibles de s'être inscrits dans une université de langue française ou bilingue que leurs pairs se dirigeant vers d'autres domaines d'études²⁵. À l'inverse, les jeunes adultes s'orientant dans un domaine d'étude touchant aux services aux personnes et aux autres métiers (comme les domaines de la santé, de l'éducation et du droit) étaient plus susceptibles que la moyenne de choisir un établissement de langue française ou bilingue.

25. Excepté au Manitoba et en Alberta.

D'une part, les écarts observés peuvent s'expliquer par les différences d'une région à l'autre du pays dans la proximité des établissements postsecondaires de langue française ou bilingues et dans l'offre de programmes en français. L'indisponibilité de programmes en français est même la principale raison invoquée par les adultes d'expression française qui poursuivent des études postsecondaires en anglais.

D'autre part, les caractéristiques linguistiques des jeunes adultes ayant étudié au secondaire en français et réalisant leur première inscription postsecondaire variaient elles aussi d'une région à l'autre. De façon générale, les régions où de fortes proportions de jeunes adultes ont choisi d'étudier dans un établissement postsecondaire de langue française ou bilingue étaient également des régions où des proportions élevées de jeunes adultes avaient le français comme langue maternelle ou langue parlée à la maison (tableau A.1 en annexe). On ne peut donc exclure un lien entre les caractéristiques linguistiques des jeunes adultes et leurs choix scolaires, d'autant plus que des raisons identitaires et le fait d'être plus à l'aise d'étudier en français comptent parmi les principaux motifs mis de l'avant par les adultes d'expression française qui poursuivent des études postsecondaires en français.

Considérant l'importance des parcours scolaires en français au Canada hors Québec pour la formation d'une main-d'œuvre pouvant travailler en français et pour la préservation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, les résultats de cette étude permettent d'identifier les régions et les domaines d'études où les jeunes adultes venant de terminer le secondaire sont moins susceptibles de choisir un établissement de langue française ou bilingue. Ces renseignements pourront être utilisées pour orienter le développement de nouveaux programmes en français dans ces domaines d'études et dans ces régions, afin de permettre aux jeunes adultes qui le souhaitent de poursuivre leurs études postsecondaires en français, puis, après l'obtention de leur diplôme, de travailler en français.

6. Annexe

Tableau A.1

Langue maternelle et langue parlée le plus souvent à la maison en 2021, adultes âgés de 18 à 30 ans qui ont fréquenté une école secondaire de langue française et dont la première inscription au postsecondaire a été faite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec, selon la province, le territoire ou la région de résidence en 2016

Provinces, territoires ou régions	Population cible nombre	Français ¹ , langue maternelle	Français parlé à la maison	
			Au moins régulièrement pourcentage	Le plus souvent ²
Canada hors Québec	48 570	39	49	34
Terre-Neuve-et-Labrador	160	X	X	X
Île-du-Prince-Édouard	190	43	51	39
Nouvelle-Écosse	1 130	35	40	24
Nouveau-Brunswick	6 390	87	92	86
Nord du Nouveau-Brunswick ³	3 330	95	98	96
Sud-Est du Nouveau-Brunswick ⁴	2 300	86	91	86
Reste du Nouveau-Brunswick	770	52	70	44
Ontario	32 390	34	45	28
Est de l'Ontario ⁵	10 300	55	70	50
Nord de l'Ontario ⁶	4 690	65	57	38
Reste de l'Ontario	17 410	14	28	13
Manitoba	1 640	29	38	19
Saskatchewan	720	19	30	15
Alberta	2 850	27	44	24
Colombie-Britannique	3 030	9	22	10
Territoires	80	X	X	X

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

1. Réponses uniques.

2. De façon prédominante ou le plus souvent à égalité avec une autre langue.

3. Comprend les divisions de recensement (DR) de Victoria, Madawaska, Restigouche et Gloucester.

4. Comprend les DR de Westmorland et Kent.

6. Comprend les DR de Stormont, Dundas et Glengarry, Prescott et Russell, Ottawa, Leeds et Grenville, ainsi que Lanark.

7. Comprend les DR de Nipissing, Sudbury, Grand Sudbury, Timiskaming, Cochrane, ainsi que Algoma.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.2

Proportion des personnes inscrites au collégial qui ont choisi un établissement de langue française, selon une sélection de domaines d'études, résidents du Nouveau-Brunswick en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	83
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	70
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	57
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	84
Commerce et administration	81
Arts et sciences humaines	49
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	86
Mécanique et réparation, architecture, construction et travail de précision	76
Services personnels, de sécurité et de transport	88

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription collégiale s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.3

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents du Nouveau-Brunswick en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	81
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	68
Sciences et technologie de la science	67
Ingénierie et technologie du génie	73
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	85
Commerce et administration	87
Arts et sciences humaines	33
Sciences sociales et de comportement	90
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	97

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.4

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents de l'Ontario en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	43
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	35
Sciences et technologie de la science	35
Ingénierie et technologie du génie	32
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	36
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	48
Commerce et administration	40
Arts et sciences humaines	36
Sciences sociales et de comportement	57
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	53
Soins de santé	61
Éducation et enseignement	40
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	42

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.5

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents du Manitoba en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	30
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	30
Sciences et technologie de la science	35
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	30
Arts et sciences humaines	9
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	75

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.6

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents de la Saskatchewan en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	41
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	29
Sciences et technologie de la science	27
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	47
Arts et sciences humaines	31
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	67

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.7

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents de l'Alberta en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	40
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	49
Sciences et technologie de la science	51
Ingénierie et technologie du génie	44
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	37
Arts et sciences humaines	14
Sciences sociales et de comportement	50
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	59
Soins de santé	59

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.8

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents de la Colombie-Britannique en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	26
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	21
Sciences et technologie de la science	17
Ingénierie et technologie du génie	35
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	29
Arts et sciences humaines	37
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	26
Soins de santé	57

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.

Tableau A.9

Proportion des personnes inscrites à l'université qui ont choisi un établissement de langue française ou bilingue, selon une sélection de domaines d'études, résidents du Canada hors Québec en 2016

Domaine d'études	Pourcentage
Total	45
Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM)	36
Sciences et technologie de la science	36
Ingénierie et technologie du génie	36
Mathématiques et informatique et sciences de l'information	37
Santé, arts, commerces, sciences humaines, éducation et sciences sociales (SACHES)	49
Commerce et administration	43
Arts et sciences humaines	30
Sciences sociales et de comportement	57
Soins de santé, éducation et enseignement, droit, autres métiers et services	64
Soins de santé	69
Éducation et enseignement	77
Métiers, services, ressources naturelles et conservation	50

Notes : Parmi les jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans en 2021 qui ont fréquenté une école de langue française au secondaire et dont la première inscription universitaire s'est produite entre les années scolaires 2016/2017 et 2020/2021 dans un établissement situé au Canada hors Québec. Le domaine d'étude repose sur la Classification des programmes d'enseignement (CPE). En raison des petits nombres, certains domaines d'études ont dû être combinés et d'autres ne sont pas présentés.

Sources : Statistique Canada, données intégrées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires et du Recensement de la population de 2021. Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux.